

Parlement des jeunes de Saint-Imier **Comité de huit membres constitué**

Au soir du 30 mars, une vingtaine de jeunes se sont réunis pour finaliser le processus de création du Parlement des jeunes de Saint-Imier (PJSI). Ce dernier a été présenté à la presse ce jeudi 7 avril 2022.

Après un bel exercice de démocratie directe, le comité de huit membres a été désigné par l'assemblée plénière. Une élection par bulletin a eu lieu pour nommer la présidente en la personne de Chiara Voisin. Celle-ci occupera la fonction a minima durant cette année de création. Elle sera épaulée par Léa Tanner, vice-présidente, Léa Gerber, trésorière, et Bryan Marguier, secrétaire.

Pour rappel, le règlement du PJSI a été approuvé par le Conseil de ville le 17 juin 2021. Mais, en raison notamment de la pandémie, la séance constitutive n'a pu avoir lieu que le 30 mars dernier.

Le PJSI possède désormais sa propre page Instagram. Le logo qui lui sert de support a été créé par le jeune graphiste Tino Doman. (pjsi)



Le comité au complet avec, de gauche à droite, Charlotte Baume, Chiara Dalla Piazza, Kilyan Ganci, Léa Gerber, Chiara Voisin, Léa Tanner, Nathanael Normandin et Bryan Marguier.